

COMPTE-RENDU CA DU 05-06-2018

Présents: Vincent M, Jacques M, Eric G, Marie-Claude M, Bertrand H, Marie VB, Michel V, Mireille R.

Excusés : Delphine L.

Bénévole présente : Pascale M

Le moment de recentrage autour de la bougie n'est plus admis par la sécurité de l'hôpital, nous choisirons désormais un morceau de musique.

Le CR de la séance du 20-03 est accepté.

Demande de points supplémentaires à l'ordre du jour.

Vincent souhaite que soient pris en compte :

La question des priorités dans nos actions et selon quel processus de décision ?

La réflexion sur les accompagnements du deuil.

La commission formation.

Marie a quitté le groupe, il reste Eric, Vincent, Bertrand. Pour le moment, la commission fonctionnera à trois car il est nécessaire que ses membres aient déjà une bonne expérience des divers aspects d'Actes.

Il est fait un retour à Mireille sur sa synthèse 2017 concernant les entretiens de fin de saison et principalement sur le chapitre formation :

- synthèse « trop large », pas assez ciblée, pas assez riche pour permettre de servir de référence dans les futurs choix de formation.

- pour les entretiens 2018, il faudra « pousser » chaque accompagnant dans la profondeur de ses manques, de ses questions, des « outils » qui lui seraient utiles pour progresser.

- le questionner aussi sur ses souhaits, ses désirs au sein de ACTES.

Actuellement, seulement 2 nouveaux bénévoles pourraient bénéficier de **la formation de base** aussi il est décidé de la repousser en 2019.

Le pôle formation s'est élargi à Cécile et Marie-Noëlle en plus de Vincent, Bertrand et Eric (ne pas confondre « pôle » et « commission »).

La formation prévue en septembre, avec comme support le film « j'ai choisi de vivre » est reportée car le film n'est pas terminé.

Les rushes proposés par l'équipe du film ne sont pas assez aboutis pour servir au travail qu'Actes souhaite proposer aux accompagnants.

Un court débat permet de clarifier la position majoritaire du CA qui préfère attendre 2019 pour pouvoir bénéficier du film terminé.

Elle souhaite que ce film soit « un outil » de formation et de réflexion sur lequel s'appuyer et ne souhaite pas participer au travail d'élaboration et de réalisation.

Cécile Bolly ne pourra assurer la conférence et la formation prévues en octobre. Tout sera reporté en 2019.

Restent prévus.

Le 22 novembre : un film/débat tout public, à l'EDEN .

Le film est à trouver. 2 propositions sont évoquées « Coco » et Hôtel Salvation. Vincent et Bertrand se chargeront de réguler le débat.

Les 24 et 25 novembre, nous prendrions aussi un film comme support (peut-être « le cas de Jean »?) et construirions notre formation autour du thème de la bio-éthique : soins palliatifs/ euthanasie/ suicide assisté. Ceci reste à confirmer. De plus, d'autres pistes sont explorées

Les 29 et 30 septembre chez Anna et Georges, notre formation aura pour thème : « La compréhension de la relation. Quels enjeux ? Quelles approches ? Quels outils ? Quelles

communications ? » Il s'agira d'utiliser d'avantage les compétences des uns et des autres.

Pour les formations que nous donnons à l'extérieur (par exemple groupes d'aidants, autres associations, UPVD, etc.) il nous faudra mieux définir nos priorités.

La commission formation a réfléchi à un cadre pour négocier son offre vis à vis de demandeurs potentiels et propose :

un cadre horaire d'une journée soit \pm 7h,

un groupe de 10 à 15 personnes maximum

un tarif de 1000€ négociables pour 1 jour.

La salle est à la charge des organisateurs.

Le pôle formation se réunit ce vendredi.

En font partie : Cécile, Marie-Noëlle, Vincent, Bertrand, Eric.

Trois axes seront repris et développés pour la mise en place des futures formations :

Initiation à l'accompagnement et à l'écoute

Accompagnement des endeuillés

Apprendre à mourir pour apprendre à vivre.

Gestion du groupe de parole.

Le groupe s'agrandit d'année en année et cela peut poser question. Gardons-nous le groupe tel quel, ou trouvons-nous de nouveaux modes de fonctionnement ?

Dans un premier temps Leatitia a proposé de fonctionner par petits groupes, mais ceci n'était pas le souhait des bénévoles.

Le contrat de L se termine au 31 décembre et Actes doit penser à son remplacement.

Marie-Claude et Elske seront en charge du recrutement de la nouvelle personne.

Quelques noms sont évoqués (voir aussi avec Bertrand).

Il faudra que M-C et E définissent la grille d'entretien pour les premières rencontres avec les personnes postulantes.

Projet de Florence.

L'unanimité des membres du CA pense qu'il est trop tôt pour parler de ce projet. Il faut, dans un premier temps, que F s'intègre au groupe de bénévoles et fasse les accompagnements à l'USP.

Organisation des prochains CA.

Nous gardons l'horaire 17h30 – 19h30 et le rythme tous les 2 mois.

Prochains CA : 11 septembre et 6 novembre

Dons et legs.

Une personne accompagnée depuis de longues années par ACTES fait don de 15 % de son assurance-vie.

Prises de décision et priorités.

Il nous faudra repenser et clarifier les décisions qui se prennent, par exemple sur le choix de nos interventions et des formations que nous proposons ; que nous fixions nos priorités afin d'être en adéquation avec nos idées, nos envies, nos moyens et que nous prenions le temps d'en débattre ensemble.

Au prochain CA, il nous faudra conclure sur les cafés mortels.

Associations à contacter pour développer de futurs partenariats.

France-Alzheimer, « A l'ombre de la tour », associations de lutte contre le cancer.

Contact avec les soignants.

Le 4 septembre, un rendez-vous est fixé avec l'équipe mobile car il est important de développer une bonne collaboration ; ceci afin de fixer un cadre et des « zones de sécurité » pour les accompagnants aux domiciles des personnes.

Le CA s'appuiera sur les remarques et propositions de Marie VB pour préparer cette rencontre.

A l'USP, pour célébrer le départ d'un défunt, le rituel d'une bougie, de fleurs et d'un fond musical a été choisi.

MR, le 23/06/2018